

## Compte-rendu

Sur le volet recrutement, le président de la Cap réaffirme que le budget du ministère permet la création de postes en 2019.

Un dernier appel la liste 2017 du « Recrutement Sans Concours » -RSC- sera réalisé avant la fin de ce mois d'octobre pour 250 postes. Un autre RSC viendra s'ouvrir dès décembre 2018 afin d'engager au plus vite des nouveaux Adjoint Administratifs en 2019.

En 2019, un concours viendra compléter le plan de recrutement. Il sera adossé encore une fois à celui de l'éducation nationale, le président de la CAP précise que le ministère de la Justice envisage de s'appuyer sur le recrutement du ministère de l'intérieur qui propose des concours régionalisés, donc au plus proche des bassins d'emplois.

Afin de compléter l'offre de recrutement, il indique qu'une expérimentation avec également le ministère de l'intérieur facilitera l'accueil des adjoints administratifs de ce ministère vers celui la Justice via la procédure de détachement.

Sur la question des avances de frais pour les agents ultra marins, il invite les organisations syndicales à réaliser une remontée nominative des situations problématiques afin de les traiter au plus vite.

Sur le RIFSEEP, seule l'administration centrale a répondu à notre question !!! Cette direction indique que la quasi-totalité des notifications est réalisée. Il reste quelques bureaux dans lesquels subsistent situations individuelles à régler au cas par cas. Cette réponse est très incomplète pour **l'UNSa Justice** qui sait que des pans entiers d'établissements n'ont pas encore traité cette question et que cela conduit (comme à la DISP de Rennes) à attribuer les primes de « base » pour les fonctionnaires.

L'avancement de grade : Le président indique que la CAP de janvier 2019 (initialement prévue en septembre 2018) se tiendra bel et bien ! **L'UNSa Justice** souhaite alors que toutes les évaluations soient bien réalisées et entrées sur le logiciel...

Sur l'intégration des pôles socio dans les TGI, 541 agents de toutes catégories rejoignent le ministère de la Justice dans les juridictions qui accueillent ces nouvelles compétences. Un poste d'adjoint administratif a été proposé dans toutes les juridictions concernées dès cette CAP. En complément, 84 emplois prévus au RCS sont également budgétés afin de pourvoir aux postes restant vacants après mobilité.

Sur le chapitre de la mobilité, **l'UNSa Justice** constate :

- Que dans toutes les directions, il manque à l'ouverture de la CAP des dossiers de mobilité, pourtant réalisés dans les temps par les collègues. Cela a largement complexifié le travail de préparation de cette commission, avec des risques d'oubli à la clef...
- Qu'à la DSJ, nombreux sont les fonctionnaires qui demandent encore à partir entre autre des Batignoles et du TGI de Lyon. Malgré les annonces des DRH, les blocages au départ sont encore trop nombreux !
- Qu'à la DAP, certains fonctionnaires n'obtiennent pas de mutation car les postes ne sont pas ouverts alors que sur le terrain il manque bel et bien du monde. La DAP aurait-elle des difficultés à reconnaître les besoins en corps communs administratifs ...Il est grand temps de mettre en œuvre l'organigramme des Personnels Administratifs pourtant annoncé!

Paris, le 22 octobre 2018

Les élus UNSa Justice